

[*Encyclopédie Berbère*, XX, 1998, p. 3042-3045)

GENRE (grammatical) (masculin/féminin)

par Salem CHAKER

Le genre est une catégorie grammaticale et sémantique essentielle de la langue berbère : il oppose un masculin (la forme morphologiquement non-marquée) à un féminin (la forme marquée) et concerne la classe du nom, celle des pronoms (personnels et non-personnels) et celle du verbe.

La marque fondamentale du féminin est l'affixe dental sourd *t* :

Verbe :

- *dda-nsont* allés-ils = ils sont allés
> - *dda-n-t* sont allées-elles = elles sont allées

Pronom (personnel)

- *netta* = lui > - *netta-t* = elle
- *nitni* = eux > - *nitenti* = elles

Pronom (non-personnel)

- *w-a* = celui-ci > - *t-a* = celle-ci
- *w-i* = ceux-ci > - *t-i* = celles-ci

Nom (et adjectif)

- *amyar* = vieillard > - *t-amyar-t* = vieille
- *azegg°ay* = rouge > - *t-azegg°ay-t* = rouge (fém.)

Ce morphème *t* est évidemment apparenté à celui du chamito-sémitique, très largement attesté comme marque de féminin, d'abstraction ou de collectif (Brockelmann 1910 : 128). Ce morphème est même l'un des indices les plus solides de la parenté chamito-sémitique du berbère dans la mesure où il est utilisé dans quasiment toutes les classes d'unités, lexicale et grammaticales, selon des configurations propres au berbère, ce qui exclut l'hypothèse d'un emprunt au sémitique. Il s'agit bien d'un morphème hérité d'un fond antérieur commun.

En synchronie, on doit reconnaître le statut d'unité à part entière au genre en berbère, dans la mesure où, très généralement, l'opposition masculin ~ féminin est significative et où elle peut faire l'objet d'un choix du locuteur. Même pour la classe du nom, il ne s'agit pas, comme dans certaines langues (le français notamment), d'une simple contrainte morphologique : le genre en berbère est libre, en ce sens que, quelque soit l'usage dominant (forme de masculin ou forme de féminin), il est toujours possible de produire la forme opposée, en lui affectant une signification particulière. Le genre n'est donc pas *lexicalisé* en berbère. En face du masculin *argaz* "homme", on peut toujours produire le féminin *targazt* "femmelette" ; et le féminin *tameṭṭut* "femme" (forme normale) autorise le masculin *ameṭṭu* "femme virile"/"matrone", qui sera parfaitement et immédiatement décodé par tout berbérophone... Autrement dit, même s'il y a une tendance au figement du genre pour les lexèmes nominaux, l'opposition masculin ~ féminin continue de fonctionner de manière systématique, ceci parce qu'en fait, au niveau du signifié, la catégorie du genre est fortement polysémique.

L'opposition masculin ~ féminin recouvre en effet au moins trois notions sémantiques distinctes (mais apparentées) :

– **le sexe** = mâle ~ femelle
amyar "vieillard" > *tamyart* "vieille" ; *ayyul* "âne" > *tayyult* "ânesse"

– **la taille** = (**diminutif**) normal (masculin) ~ petit (féminin):
asif "rivière" > *tasift* "petite rivière"

Le diminutif est aussi très souvent un hypocoristique, accompagné de fortes connotations positives (gentillesse, grâce...).

= (**augmentatif**) normal (féminin) ~ grand (masculin) :
titt "oeil" > *itt(ew)* "gros oeil"
tamart "barbe" > *amar* "grosse barbe broussailleuse"

L'augmentatif a généralement valeur péjorative et connote la grossièreté voire, l'obscénité (Cf. kabyle : féminin *tabbušt* = sein (allaitant) / masculin *abbuš* = phallus).

– **P'inclusion** : masculin = collectif (genre) ~ féminin = singulatif (individu), notamment pour les petits animaux et les végétaux :

aweṭṭuf (masculin) = les fourmis (collectif) *azemmur* (masculin) = les oliviers (collectif)
taweṭṭuft (féminin) = une fourmi (singulatif) *tazemmurt* (féminin) = un olivier (singulatif)

C'est cette polysémie fondamentale de la marque de genre qui permet sa distinctivité et donc sa vitalité synchronique : l'une ou l'autre des notions sémantiques peut toujours être vérifiée pour toute réalité. Contrairement à la thèse développée par F. Bentolila (1981), qui y voit une simple contrainte morphologique (selon lui, le genre nonimale serait lexicalisé) et une simple marque de dérivation dans les cas d'opposition, le genre est donc bien une catégorie grammaticale et sémantique de plein statut et à caractère tout à fait systématique en berbère, au même titre que le nombre (singulier ~ pluriel) ou l'état (état libre ~ état d'annexion).

Bibliographie

- BASSET A. : 1952 - *La langue berbère*, Londres (p. 26-28)
- BASSET A. et PICARD A. : 1948 - *Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Alger, (notamment p. 33-43).
- BENTOLILA F. : 1981 - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen...* : Paris (p. 46-51, 212-213).
- BROCKELMANN C. : 1908/1913 - *Grundriss der vergleichenden Grammatik der Semitischen Sprachen*, Berlin, (I) et (II).
- BROCKELMANN C. : 1910 - *Précis de linguistique sémitique*, Paris.
- CHAKER S. : 1983 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence (p. 92-95, 189-192, 330-331, 373-377)
- CHAKER S. : 1984 - *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS ; Cf. notamment chap. 7.
- CORTADE J.M. : 1969 - *Essai de grammaire touarègue...*, Alger, IRS.
- DESTAING E. : 1920 - *Étude sur le dialecte berbère des Aït-Seghrouchen...*, Paris.
- ELMOUJAHID E. : 1981 - *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhiyt d'Igherm (Souss-Maroc)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris-V.
- GALAND L. : 1960 - « Berbère (La langue) », *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, Brill, p. 1216-1217.
- GALAND L. : 1988 - « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne*, (3^e partie : Les langues chamito-sémitiques), Paris, Editions du CNRS, p. 207-242.
- GUERSSEL M. : 1987 - The Status of the lexical category "preposition" in Berber : implications for the nature of the construct state, in GUERSSEL et HALE eds, *Studies in Berber syntax*, Cambridge, MIT, p. 159-190.
- PENCHOEN Th. : 1973 - *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Naples (= *Studi Magrebini V*) (§ 1.3, 4.5)
- PENCHOEN Th. : 1973 - *Tamazight of the Ayt Ndhir*, Los Angeles (§ 3.1.3, 3.1.4)
- PRASSE K-G. : 1974 - *Manuel de grammaire touarègue, IV-V, Nom*, Copenhague (B. Préfixe d'état, p. 11-33)
- VYČIHL W. : 1957 - L'article défini du berbère, *Mémorial André Basset*, Paris, p. 139-146. (voir aussi : L'article défini de la langue kabyle, *Études et documents berbères*, 1, 1986, p. 61-63).
- WILLMS A. : 1972 - *Grammatik der südlichen berberdialekte (Süd-Marokko)*, Hamburg.